

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

91/7

Notes pour un discours de
l'honorable Barbara McDougall,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à l'Assemblée générale de
l'Organisation des États américains

Santiago (Chili)

le 3 juin 1991

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Vos Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de diriger la délégation canadienne à la 21^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA).

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur, d'avoir été élu président de l'Assemblée et à vous assurer que la délégation canadienne vous aidera dans toute la mesure possible à assumer cette lourde responsabilité. Nous apprécions grandement l'accueil chaleureux que nous avons reçu ainsi que les excellents arrangements qui ont été pris pour notre rencontre.

Je vous saurais gré, Monsieur, de transmettre nos sincères remerciements au gouvernement et à la population du Chili ainsi qu'au Secrétariat de l'OEA.

La délégation canadienne est très heureuse que cette Assemblée générale ait lieu ici, au Chili. Comme le Chili, le Canada accorde une grande importance à l'OEA, bien qu'il n'y ait adhéré que récemment. Depuis de nombreuses années, nos deux pays entretiennent des liens dans divers domaines, dont le commerce, et collaborent en tant que membres de la communauté des pays du Pacifique. L'attachement des Canadiens et des Chiliens aux valeurs démocratiques a renforcé ces liens encore davantage.

Monsieur le Président, notre seconde année, comme membre à part entière de l'OEA coïncide avec le début de son deuxième siècle d'existence. Il faut se réjouir qu'à la veille de cet important anniversaire, l'OEA compte 35 États membres, soit la presque totalité des pays de l'hémisphère occidental.

Nous sommes très heureux d'accueillir cette année nos partenaires du Commonwealth, le Belize et la Guyana. Grâce à leur présence, l'OEA est plus solide et plus complète. Nous attendons avec impatience le moment où l'objectif des fondateurs de l'OEA, soit la création d'une organisation regroupant tous les États des Amériques, pourra être atteint et où Cuba reprendra sa place au sein de l'Organisation en tant que membre à part entière de l'hémisphère occidental.

Un an, c'est peu dans la vie d'une des organisations régionales les plus vieilles du monde. Depuis l'adhésion du Canada à l'OEA, nous avons vraiment l'impression de faire partie de la communauté de l'hémisphère occidental. Nous avons été touchés par l'accueil chaleureux que nous ont fait nos amis d'Amérique latine.

Notre adhésion à l'OEA aux côtés de nos partenaires antillais renforce les liens qui nous unissent depuis longtemps. Nous

pouvons faire fond sur ces liens pour apporter une contribution unique à l'édification de la communauté de l'hémisphère occidental.

Lorsque le Premier ministre a annoncé notre décision d'adhérer à l'OEA, il a déclaré que le Canada allait finalement devenir un membre à part entière de la communauté des Amériques. En prenant cette initiative, nous avons saisi une occasion de partager les valeurs des pays membres de l'OEA et de collaborer avec eux à bâtir notre avenir commun.

En adhérant à l'OEA, nous nous engageons à collaborer avec elle pour renforcer la démocratie et les droits de la personne. Nous cherchons à créer un hémisphère occidental plus sûr et plus pacifique à l'abri des menaces de conflit.

Nous travaillons à la création d'un hémisphère en paix avec son environnement et libéré du fléau de la drogue. Un hémisphère qui se prépare à une ère caractérisée par la mondialisation et l'intensification de la concurrence.

L'OEA joue un rôle plus important que jamais.

Depuis deux ans, le monde connaît des changements stupéfiants. Nous avons assisté avec fascination aux bouleversements survenus en Europe de l'Est ainsi qu'en Union soviétique, où la situation continue d'évoluer rapidement.

La démocratie a fait une rentrée spectaculaire. La guerre du Golfe a entraîné un changement draconien au Moyen-Orient ainsi qu'une modification radicale de la façon dont la communauté internationale réagit aux crises.

Bien qu'ils n'aient pas autant attiré l'attention, les changements survenus dans les Amériques sont tout aussi profonds. En Amérique latine, la démocratie a succédé à la dictature, et des économies ouvertes remplacent rapidement les économies fermées du passé.

Cette modification radicale de l'ordre international nous pose maintenant un défi en tant que membres de la communauté de l'hémisphère occidental. Par suite de la transformation du paysage politique et économique mondial, les pays des Amériques - ainsi que l'OEA - doivent être prêts à jouer un nouveau rôle.

Aujourd'hui, à l'OEA, nous définissons ce rôle. Nous avons du pain sur la planche si nous voulons faire en sorte que l'OEA nous aide à nous engager résolument dans le prochain siècle. En réaffirmant les valeurs fondamentales de l'OEA, nous renforçons la communauté des Amériques.

Monsieur le Président, le préambule de la Charte de l'OEA stipule que «la démocratie représentative est une condition indispensable de la stabilité, de la paix et du développement dans la région». Il s'agit là d'un principe fondamental pour l'Organisation et pour tous les États qui en sont membres.

Il est important que nous nous rappelions ces faits, particulièrement ici, au Chili, où la longue tradition démocratique a été restaurée par la volonté du peuple.

Monsieur le Président, nous devons nous féliciter que tous les pays présents à cette rencontre de l'OEA jouissent maintenant d'un gouvernement démocratique. C'est un moment extraordinaire qu'il faut célébrer. Toutefois, il est essentiel que l'Organisation et les États qui en sont membres saisissent cette occasion unique de consolider la démocratie dans toute la région.

L'an dernier, le Canada a proposé la création d'une unité du développement démocratique au Secrétariat général de l'OEA. Nous nous sommes réjouis du fait que tous les membres de l'OEA ont approuvé cette proposition. À notre avis, ils ont ainsi réaffirmé leur foi dans les valeurs fondamentales de l'Organisation.

Depuis un an, le Secrétariat fournit un service inestimable à la démocratie en surveillant des élections. Il a contribué de façon importante aux processus électoraux au Nicaragua, en Haïti, au Salvador, au Surinam et au Paraguay. Toutefois, la tenue d'élections n'est qu'un des aspects d'une démocratie solide.

Selon la Charte, un des buts de l'OEA est de promouvoir et de consolider la démocratie représentative. Nous estimons que l'OEA, par l'intermédiaire du Centre de l'Unité de promotion de la démocratie, peut aider au renforcement des diverses institutions essentielles à des sociétés démocratiques.

Je tiens à rappeler que nous souhaitons aider à l'établissement complet de l'Unité de promotion de la démocratie dès que possible.

La réapparition de la démocratie et le respect croissant des droits de la personne dans les Amériques ont raffermi les fondements de l'OEA.

Le Canada applaudit à l'excellent travail de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

La candidature à la Cour de Madame la juge Bertha Wilson, éminente juriste canadienne qui était encore tout récemment juge à la Cour suprême du Canada, témoigne de l'importance que nous

attachons au système interaméricain de protection des droits de la personne.

Les efforts en faveur de la paix et de la sécurité sont eux aussi essentiels à l'avenir de l'hémisphère occidental. En fait, la Charte de l'OEA met l'accent sur ces efforts. La sécurité, dans son sens le plus général, n'est plus une situation à créer unilatéralement.

La sécurité revêt de nombreuses dimensions, soit le contrôle des armements, la promotion du développement économique et social, la protection de l'environnement et la sauvegarde des droits de la personne. Pour être efficace, elle doit être établie de concert par tous les États.

En tenant compte de ce contexte général, nous devons continuer à nous attaquer aux aspects prioritaires de la sécurité et du contrôle des armements.

Depuis dix ans, nous assistons à un phénomène extrêmement troublant, soit l'accumulation, par certains États situés dans d'autres régions, d'énormes quantités d'armes conventionnelles, à laquelle s'ajoutent parfois des tentatives d'acquisition d'armes de destruction massive.

Cette année, nous avons constaté, dans le golfe Persique, les conséquences malheureuses pour les États du monde entier de l'accumulation effrénée d'armes par un pays donné.

La constitution par l'Iraq d'énormes stocks d'armes conventionnelles, le fait qu'il se soit déclaré prêt à utiliser des armes chimiques et biologiques ainsi que l'incertitude concernant ses intentions en matière nucléaire, voilà autant de facteurs qui ont mis en relief la nécessité pour la communauté internationale d'accorder une attention accrue à ces questions.

C'est pour cette raison que le gouvernement canadien, depuis quelques mois, examine plus attentivement les problèmes liés à la prolifération. En février, le premier ministre Mulroney a souligné que la communauté internationale devait faire preuve d'une volonté politique accrue pour s'attaquer sans délai à ces problèmes.

Le Canada estime que l'OEA est bien placée pour promouvoir la coopération en faveur de la sécurité.

En se penchant sur ces problèmes, les États membres poursuivront une tradition de longue date et indiqueront à toutes les régions du monde qu'ils entendent contribuer à la réalisation de l'objectif qui consiste à assurer la paix et la sécurité internationales dans le contexte de l'après-Guerre froide.

Dans cet ordre d'idées, nous proposons que l'Assemblée générale adopte cette semaine une résolution condamnant la prolifération des armes de destruction massive ainsi que la constitution de stocks excessifs d'armes conventionnelles, et mette sur pied un groupe d'étude sur cette question dont les résultats seront communiqués aux États membres.

Monsieur le Président, la guerre du Golfe nous a fourni une occasion unique de prendre des mesures pour combattre la prolifération des armements. Cette guerre nous a montré chaque jour tous les risques et les conséquences pour la sécurité internationale d'une accumulation effrénée d'armements. Nos concitoyens s'attendent tous maintenant à ce que nous prenions des mesures pour nous assurer qu'une telle situation ne se reproduise plus. Nous ne devons pas les décevoir. Nous devons relever le défi et saisir toutes les occasions de résoudre ces problèmes. Nous devons aussi agir rapidement.

Depuis un siècle, l'OEA s'emploie à promouvoir la sécurité, les droits de la personne et la démocratie dans les Amériques. Cette tâche demeurera tout aussi importante le siècle prochain. L'OEA fait face à de nouveaux défis qu'elle devra relever pour que la communauté des Amériques survive et prospère.

La coopération dans tous les domaines liés à l'environnement aura un effet direct sur l'avenir de tous nos pays. Les accidents industriels et les pluies acides n'ont que faire des frontières. La diminution de la diversité des espèces, que ce soit en Amazonie ou dans l'Arctique canadien, est une perte pour le monde entier.

L'an prochain, un des pays membres, le Brésil, accueillera une importante conférence internationale sur l'environnement dirigée par M. Maurice Strong, internationaliste canadien connu dans le monde entier. Nous nous réjouissons de cette initiative et l'appuyons fermement.

Pour assurer la santé et la stabilité des États de notre région, nous devons absolument collaborer à l'élimination du fléau de la drogue, qui menace la structure sociale des pays consommateurs comme des pays producteurs. Des progrès sont accomplis dans ce domaine. L'OEA et des organismes connexes comme le Comité interaméricain de la lutte contre les stupéfiants apportent une contribution essentielle aux efforts des pays producteurs et des pays consommateurs.

Le programme canadien d'aide publique au développement dans l'hémisphère occidental répond à ces questions urgentes. Divers projets axés sur la préservation de l'environnement et l'exploitation durable des ressources naturelles sont menés dans le cadre de ce programme.

Nous appuyons un certain nombre d'activités qui favorisent l'intégration régionale, la démocratisation et la protection des droits de la personne. Les premières initiatives que nous avons prises cette année à l'OEA portent sur la protection de l'environnement en Amazonie et sur le développement des ressources humaines par la technologie de l'enseignement à distance.

Le développement des ressources humaines occupe une place particulièrement importante dans nos programmes de développement.

Pour assurer un avenir plus équitable, il est essentiel de faire participer les femmes au développement. Les femmes représentant plus de la moitié des ressources humaines des pays de l'hémisphère occidental.

Aucune société ne peut relever les énormes défis de l'avenir si elle ne tire pleinement profit de toutes ses ressources.

Dans le nouveau partenariat des pays de l'hémisphère occidental, la réforme économique et le commerce sont les domaines qui posent le plus de défis mais aussi ceux qui offrent le plus de possibilités.

Monsieur le Président, l'économie de notre région connaît actuellement une transformation stimulante. Les pays de l'hémisphère rejettent les politiques improductives du passé. Leur volonté de libéraliser le commerce et d'appliquer des politiques nationales qui encouragent l'investissement et la compétitivité montre qu'ils savent quelles mesures portent leurs fruits.

Elle montre aussi qu'ils sont conscients des meilleurs moyens d'assurer un avenir prospère à l'hémisphère occidental. Toutefois, en cherchant à accroître la cohésion régionale, les pays de l'hémisphère occidental ne visent pas à exclure les autres pays. Ils reconnaissent simplement qu'ils doivent se munir des moyens nécessaires pour relever le défi de la mondialisation et de l'intensification de la concurrence.

Dans ce contexte, nous nous sommes réjouis de la proposition du président Bush concernant l'établissement d'une «Entreprise pour les Amériques» destinée à exploiter le potentiel économique de tous les pays de l'hémisphère.

Déjà, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont entrepris de négocier la création d'une zone de libre-échange. D'autres États membres de l'OEA travaillent à la conclusion d'accords semblables entre eux.

L'établissement d'une zone de libre-échange couvrant tout l'hémisphère occidental n'est plus un rêve chimérique mais une

possibilité réelle. L'OEA a toujours été une tribune utile pour l'examen de ces initiatives.

L'OEA s'adapte à un monde en évolution constante, et nous sommes fiers d'avoir participé à ce processus au cours de l'année écoulée. Nous devons continuer à nous adapter si nous voulons que l'OEA relève les défis considérables du siècle prochain.

Nous sommes très satisfaits des travaux accomplis par le Groupe de consultation sur le système interaméricain. Deux des questions examinées par le Groupe revêtent une importance essentielle pour l'avenir de l'OEA.

Il s'agit premièrement de la nécessité d'établir des priorités claires et d'affecter les ressources en conséquence et, deuxièmement, de la nécessité de créer un système qui encourage les États membres à remplir leurs obligations financières.

L'OEA ne pourra guère se préparer à l'avenir si elle doit constamment presser ses membres de s'acquitter de leurs obligations.

Monsieur le Président, la décision du Canada d'adhérer à l'OEA témoignait de notre volonté de lier notre avenir plus étroitement à celui de l'hémisphère occidental. Elle était fondée sur notre foi dans un avenir où la démocratie et les droits de la personne seront solidement établis.

Il s'agit d'un avenir où nous réglerons les problèmes du trafic des stupéfiants et de la dégradation de l'environnement par un effort commun. Un avenir où nous relèverons ensemble les défis posés par l'interdépendance économique et la concurrence internationale. Un avenir où l'hémisphère occidental vivra dans la prospérité, la paix et la justice.

À l'occasion de la présente Assemblée, nous examinerons un grand nombre de questions qui détermineront le type de communauté dans laquelle nous voulons vivre dans le siècle à venir. Montrons que nous avons la sagesse et la volonté de réaffirmer le rôle crucial de l'Organisation des États américains dans la détermination de cet avenir.